



## Signaler une fraude à la carte bancaire (Perceval) (Service en ligne)

Ministère chargé de l'intérieur

Service accessible via [FranceConnect](#). Préparez vos identifiants et votre numéro de carte bancaire.

Ce service permet de signaler une fraude à la carte bancaire si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire
- Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne
- Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque

Crédits : Service Public (DILA)

[Voir la version texte](#)

Qu'appelle-t-on une fraude à la carte bancaire sur internet ?

- Plusieurs cas sont possibles. Parmi les plus courants :
- je remarque sur mon relevé bancaire des achats en ligne dont je ne suis pas à l'origine,
- j'ai reçu un code de confirmation sur mon téléphone pour un achat que je n'ai pas fait,
- j'ai été averti par ma banque d'une tentative d'utilisation frauduleuse de ma carte bancaire sur internet.

Que faire si je suis victime d'une fraude à la carte bancaire sur internet?

En priorité, je fais opposition à ma carte, auprès de ma banque qui me remettra un numéro d'opposition à conserver pour la suite de la procédure. Ensuite, je signale la fraude sur [service-public.fr](#). A la fin de ce signalement, j'obtiendrai un récépissé, qui facilitera mes démarches de régularisation auprès de ma banque.

Comment faire ce signalement ?

Avant de démarrer la démarche en ligne également connue sous le nom de « Perceval », je prépare les informations dont j'ai besoin :

- mon numéro d'opposition,
- mon numéro de carte bancaire,
- et mes relevés bancaires.

Pour accéder à la démarche en ligne sur [service-public](#), il faut obligatoirement que je m'identifie avec FranceConnect. Pour cela j'utilise un des comptes que j'ai déjà créé auprès des organismes proposés tels que les impôts ou améi. Une fois connecté à la démarche en ligne, je fournis les informations sur les achats effectués à mon insu.

Ma demande sera traitée par la gendarmerie nationale et je recevrai sous quelques heures un email accusant réception de la déclaration. Le récépissé sera également disponible dans la partie « mes documents » de mon espace personnel [service-public.fr](#).

Pourquoi signaler une fraude à la carte bancaire ?

En plus de simplifier mes démarches auprès de ma banque, mon signalement permet de faciliter les enquêtes

Accéder au  
service en ligne ↗

(<https://www.service-public.fr/compte/activer-un-espace-particulier?lienDemarche=https://psl.service-public.fr/mademarche/FCB/demarche>)

Vérfié le 14 octobre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

## PARTICULIERS

- Escroquerie (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1520>)
- Fraude à la carte bancaire (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31324>)